



Séparation temporaire avec enfant.

Par **sheed**, le **07/05/2009** à **14:00**

Bonjour, je souhaiterais vous poser une question sur une séparation, merci par avance de temps que vous allez m'accorder. Je suis marié depuis 10 ans sous le régime de la communauté des biens et nous avons une fille de 7 ans. Je suis salarié, ma femme sans emploi et nous sommes en location. Avec ma femme, nous avons décidé de nous séparer temporairement, afin de faire le point sur notre couple. Je lui laisse l'appartement, et je vis pour le moment chez un ami. Elle a fait une demande auprès de la CAF, pour avoir une aide de "maman isolée avec enfant". Ma question: en cas de séparation définitive, le fait d'avoir quitté le domicile familial, va-t-il me poser préjudice, si je désire avoir la garde de notre enfant? Y a-t-il des risques, ou des problèmes que je peux m'attirer? Encore merci pour cette précieuse aide. Cordialement.